

REGLEMENT INTERIEUR - 2021/2022

I) Horaires et salle

MODERN'JAZZ : Les horaires sont différents selon les âges ou les groupes de niveaux. Afin de ne pas gêner le travail en cours, l'accès à la salle est interdit aux élèves du cours suivant sauf autorisation du bureau ou du professeur.

POUR TOUS : La salle est strictement réservée aux élèves du cours de danse. Ne sont admis en spectateurs ni parents, ni amis sauf autorisation du bureau ou professeur.

Il est formellement interdit de pénétrer dans la salle avec vos chaussures d'extérieur.

II) Discipline

MODERN'JAZZ : Il est impératif que les élèves respectent le matériel de la salle et des alentours.

Concernant les mineurs, aucun chahut ne sera toléré pendant l'attente du début du cours, que ce soit dans le couloir ou dans les vestiaires. Les élèves se doivent d'être polis, courtois, disciplinés et discrets.

POUR TOUS : Nourriture et boissons sucrées et/ou gazeuses sont interdites à l'intérieur de la salle. Seules les bouteilles d'eau sont autorisées.

III) Assiduité

MODERN'JAZZ : Il est impératif que la **participation aux cours soit REGULIERE** sauf problème d'ordre médical ou d'ordre familial. La danse est une discipline artistique, et non sportive, qui exige de la rigueur et de la régularité. **Le gala annuel est l'aboutissement d'un travail collectif tout au long de l'année, la participation de chaque élève à celui-ci est INDISPENSABLE.**

IV) Tenue vestimentaire

MODERN'JAZZ : Une tenue adéquate est importante pour la pratique de la danse. **Ne sont pas autorisés les pantalons de ville, chemises, tennis...** Pour les filles : un pantalon de jazz ou legging ou short avec t-shirt ou un justaucorps avec collant, **des cheveux tirés ou attachés.**

Pour les garçons : un pantalon de jazz ou jogging ou short avec t-shirt. **Pour tous, seront obligatoires les BALLERINES NOIRES à SEMELLE SOUPLE** (à élastique ou lacets au choix). N'investissez surtout pas dans des ballerines autres que noires.

Les accessoires tels que collier ou bracelet sont strictement interdits.

COUNTRY et **WEST COAST SWING**: Il est **IMPERATIF** de réserver une paire de chaussures pour la pratique de la Country. Nous vous rappelons qu'**il est INTERDIT de pénétrer dans la salle avec vos chaussures d'extérieur.** Toute personne ne respectant pas cette consigne pourra être exclue du cours.

V) Effets personnels

POUR TOUS : Le club déclinera toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets sans rapport avec la pratique de la danse (portable, MP3, bijoux...). Les portables sont interdits pendant les cours de danse.

VI) Informations relatives à votre inscription

POUR TOUS : Votre cotisation est annuelle et réglée intégralement à l'inscription (après les 2 cours d'essai) en 1 ou 3 fois. Le certificat médical est obligatoire pour les mineurs et doit également être remis après les deux cours d'essai.

MODERN'JAZZ : La réalisation du gala implique, pour le club, l'achat de costumes, tissus, accessoires... ; il sera demandé une caution de 10€, restituée après le gala. En cas de non-participation au gala, la caution sera encaissée.



Club de danse
Elisalène

NOUVELLE INSCRIPTION
2021 - 2022

ENFANTS / ADOS

ENFANTS / ADOS 2021-2022

LEZENNOIS :

Cours de 1h : 102€ (ou 3 x 34 €) Cours de 1h30: 132€ (ou 3 x 44€)

EXTERIEURS :

Cours de 1h : 111€ (ou 3 x 37€) Cours de 1h30 : 141 € (ou 3 x 47€)

NOM :Prénom :

Né(e) le : Tél :

Adresse :

.....

Email *:

(*Ecrire lisiblement votre Email . Elle servira à vous signaler toute annulation de cours.)

Choix du règlement : Espèce 1 chèque de 3 chèques de

AUTORISATIONS PARENTALES

Mr / Mme _____, représentant légal soussigné,

-**autorise** l'enfant à rentrer seul après les cours : OUI NON

-**autorise** le club à photographier ou filmer l'enfant en vue d'une exposition :
 OUI NON

-J'ai lu le règlement intérieur et m'engage à le respecter et à le faire respecter par l'enfant : OUI

Signature du représentant légal :

MODALITES D'INSCRIPTION

Toute personne a le droit à 2 cours d'essai.

Après les 2 cours d'essai, remettre au club de danse votre dossier complet à savoir :

- Certificat médical obligatoire pour les mineurs ;
- Cotation ANNUELLE (réglable en 3 fois à l'inscription) pour tous ;
- Caution de 10 € pour les élèves de Modern'jazz.

ATTENTION : Toute personne désirant poursuivre les cours après les 2 essais devra désormais nous présenter un dossier **IMPERATIVEMENT** complet.

Démarrage des cours :

Modern'Jazz : Mardi 14 et Mercredi 15 septembre 2021

West Coast Swing : Mercredi 15 septembre 2021

Country : samedi 18 septembre 2021

Lieu des cours :

Les cours ont lieu dans la salle d'activités au sol du complexe sportif Philippe Berthe de Lezennes.

Pour plus de renseignements :

elisaline.lezennes@gmail.com